

CONTRÔLER L'INDICE DE BIODIVERSITÉ

En Suisse, dans le canton du Valais, l'évaluation de la biodiversité s'opère désormais de manière numérique. Depuis 2019, l'application Field Maps a remplacé les méthodes traditionnelles de recensement sur carnets papier, offrant une solution efficace pour le suivi environnemental des terres agricoles en zone montagneuse. « Notre transition vers le numérique a considérablement amélioré notre activité, reconnaît Stéphanie Rey, en charge de la biodiversité agricole au Canton du Valais. Field Maps contient un fond de plan cartographique couplé à des orthophotos, dans lequel nous pouvons intégrer des données directement sur le terrain, avec une géolocalisation précise des observations botaniques. » Le Valais a fait le choix de cet outil pour gérer le suivi de la biodiversité des terres, tel que l'impose la législation fédérale suisse des Paiements directs versés dans l'agriculture. Les contrôles sont faits à l'initiative des producteurs qui souhaitent faire reconnaître leurs efforts envers une meilleure préservation de la biodiversité. 2.000 parcelles sont ainsi contrôlées, représentant une surface d'environ 270 ha.

Le système de l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG) distingue deux niveaux de qualité écologique : la qualité 1 correspondant à un entretien extensif des surfaces et la qualité 2 attribuée aux parcelles présentant une biodiversité floristique significative selon des critères précis. La méthodologie d'évaluation repose sur un protocole standardisé. Dans un cercle de 3 m de diamètre, les contrôleurs identifient la présence de végétaux listés dans des référentiels comportant entre 30 à 75 espèces selon le type de milieu (prairies, pâturages ou alpages) et les saisons. « Pour qualifier une parcelle en qualité 2, nous devons observer au minimum 6 espèces caractéristiques lors de nos relevés », précise Stéphanie Rey. Chaque année de mai à septembre, 5 professionnels renforcés par des stagiaires parcourent le territoire avec leurs tablettes, selon un calendrier adapté à l'altitude : en plaine avant le 15 juin, sur les coteaux la première quinzaine de juillet et en alpage ensuite. Cette organisation méthodique permet de couvrir des zones s'étageant de 500 à 2.400 mètres d'altitude, avec 1.000 à 2.000 parcelles contrôlées annuellement. « Field Maps facilite la saisie en temps réel des données, leur géoréférencement et leur analyse comparative », précise Mathias Morard, responsable technique de l'application.

Les contributions financières associées à ce programme constituent un levier économique pour les exploitants agricoles qui perçoivent entre 1.000 et 2.000 francs suisses par hectare pour une prairie extensive de qualité 2. Un intérêt d'autant plus intéressant qu'en Suisse, la préservation de la biodiversité est une obligation légale : les surfaces extensives doivent représenter au moins 7% des surfaces de l'exploitation. La digitalisation du processus via les SIG a également permis d'optimiser la gestion des données. « Nous pouvons désormais superposer différentes couches d'information, croiser les observations avec les années précédentes », se réjouit Stéphanie Rey. ■



Vue sur le Mont Blanc et de l'alpage fleuri.



→ à vue d'œil. L'isotherme 0°C est montée à 5.300 m l'été dernier. Les guides de Chamonix n'amènent plus leurs clients l'été dans certaines voies. Ils hésitent même à prendre les télécabines de l'aiguille du midi. » La montagne n'est plus si sûre et les effets du changement climatique altèrent la pratique de l'alpinisme. Mathis Arnaud, ancien étudiant de l'Université Savoie-Mont-Blanc et aspirant-guide de haute montagne, a pu constater que près du quart des courses de l'ouvrage du célèbre alpiniste Gaston Rebuffat « Le massif des Écrins : les 100 plus belles courses et randonnées » ne sont plus praticables l'été. Ainsi, nous sommes ben loin des dessins topographiques à la main de l'Étatsunien William Coolidge et des illustrations du Britannique Edward Whymper, références de l'âge d'or de l'alpinisme à la fin de 19^e. Aujourd'hui, les itinéraires s'échafaudent sur des écrans, les risques se modifient par algorithme et les décisions se prennent en pixels. La montagne n'est plus seulement à lire, elle est à calculer. Dans un contexte d'instabilité climatique, de pression touristique et de transition écologique nécessaire, les SIG offrent une boussole nouvelle génération pour les territoires d'altitude et des outils stratégiques pour accompagner les décisions publiques et privées en montagne. Encore faut-il que ces outils soient maîtrisés, partagés entre acteurs et alimentés par des données fiables, une condition indispensable pour qu'ils servent véritablement l'intérêt de ces territoires. Le défi, demain, ne sera plus seulement de produire de la donnée, mais de la mettre au service d'une gouvernance éclairée et résiliente. ■ VALÉRIE HANDWEILER